

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/9

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)

Date de révision

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Elsan Rince
Autres moyens d'identification	+LAV36
Code produit	TF-31

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants);
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Elsan Limited
Adresse	Bellbrook Park, Uckfield, East Sussex TN22 1QF, England
Web	www.elsan.co.uk
Téléphone	+44 (0) 1825 748200
Télécopie	+44 (0) 1825 761212
Email	sales@elsan.co.uk
Adresse e-mail de la personne compétente	sales@elsan.co.uk
Fournisseur	
Société	LAVI
Adresse	3 ZI Port de Lyon ChemIn de la Dombes 01700 NEYRON France
Web	www.elsan.fr
Téléphone	+33(0) 472 01 89 47
Télécopie	+33(0) 472 01 89 48
Email	thierryhuas@lavi.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	+44 (0) 1825 748200 9.00 - 5.00 GMT Mon - Fri
--------------------------------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange


2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Acute Tox. 4: H302; Eye Irrit. 2: H319;
--------------------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)
Date de révision

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil de prudence: Prévention	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P264 - Se laver mains soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ médecin /en cas de malaise. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux exigences locales sur l'élimination des déchets

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
C12-15 Pareth-11		68131-39-5	500-195-7		0 - 5%	Xn; R22 Xi; R41	
Le chlorure de benzalkonium	612-140-00-5	63449-41-2	264-151-6		0 - 5%	Xn; R21/22 C; R34 N; R50	
Le salicylate de benzyle		118-58-1	204-262-9		0 - 0.1%	Xi; R43 N; R51/53	
Alpha-isométhylionone		127-51-5	204-846-3		0 - 0.1%	Xi; R36/38-43 N; R51/53	
Linalol		78-70-6	201-134-4		0 - 0.1%	Xi; R38	
Butylphényl methylpropional		80-54-6	201-289-8		0 - 0.1%	Xn; R22-62 Xi; R38-43 N; R51/53	

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
C12-15 Pareth-11		68131-39-5	500-195-7		0 - 5%	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412;	
Le chlorure de benzalkonium	612-140-00-5	63449-41-2	264-151-6		0 - 5%	Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400;	
Le salicylate de benzyle		118-58-1	204-262-9		0 - 0.1%	Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411;	
Alpha-isométhylionone		127-51-5	204-846-3		0 - 0.1%	Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 2: H411;	
Linalol		78-70-6	201-134-4		0 - 0.1%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319;	
Butylphényl methylpropional		80-54-6	201-289-8		0 - 0.1%	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411;	

SECTION 4: Premiers secours

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)
Date de révision

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Boire 1 à 2 verres d'eau. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Informations générales

	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
--	---

Informations supplémentaires

	Aucune information supplémentaire disponible.
--	---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

Informations supplémentaires

	Aucune information supplémentaire disponible.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.
--	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

	Pour élimination, voir rubrique 13.
--	-------------------------------------

Informations supplémentaires

	Aucune information supplémentaire disponible.
--	---

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)

Date de révision

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conditionnement approprié

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utilisations spécifiques sont stipulées.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Se reporter à la section 8.2 pour de plus amples informations.

8.2. Contrôles de l'exposition**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection.

Protection des yeux / du visage

En cas d'éclaboussement, porter :. Lunettes de protection réglementaires.

Protection de la peau - Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Pas nécessaire normalement.

Risques thermiques

Pas de données disponibles.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

donnée non disponible.

Contrôles de l'exposition professionnelle

donnée non disponible.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)
Date de révision

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Rouge
Odeur	Caractéristique
pH	7 - 8
Point de fusion	Sans objet.
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	1 - 1.005 (H2O = 1 @ 20 °C)
Liposolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Viscosité	21 sec. 4 mm (ISO 2431)
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Solubilité	Miscible dans l'eau

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	Sans objet.
Benzene Content	Sans objet.
Teneur en plomb	Sans objet.
COV (composants organiques volatiles)	Sans objet.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible sur ce produit.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible sur ce produit.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible sur ce produit.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)
Date de révision

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.2. Mélanges

donnée non disponible.

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Pas de données disponibles.

11.1.4. Informations toxicologiques

C12-15 Pareth-11	Voie orale chez le rat DL50: 556	
Le chlorure de benzalkonium	Voie orale chez le rat DL50: 795	Voie dermique chez le lapin DL50: 1560

11.1.5. Classe de danger

Non dangereux.

11.1.6. Critères de classification

donnée non disponible.

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles.

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

donnée non disponible.

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

donnée non disponible.

11.1.10. Effets interactifs

donnée non disponible.

11.1.11. Absence de données spécifiques

donnée non disponible.

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

donnée non disponible.

11.1.13. Autres informations

Pas de données disponibles.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

C12-15 Pareth-11	Daphnies CE50/48h: 5.0000 mg/l	Poisson CL50/96h: 5.0000 mg/l
Le chlorure de benzalkonium	Daphnies CE50/48h: 0.0300 mg/l	Poisson CL50/96h: 1.7000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)
Date de révision

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible sur ce produit.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Élimination du conditionnement

Les contenants doivent être recyclés en conformité avec la législation nationale et les réglementations environnementales.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant

Elsan Rince (Draft)

Révision 6 (Draft)

Date de révision

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission. Le tensioactif (s) dans cette préparation respecte (nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 16: Autres informations**Autres informations**

Révision	<p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008. 2 - Pictogrammes de danger. 2 - Mention d'avertissement. 2 - Conseil de prudence: Prévention. 2 - Conseil de prudence: Intervention. 2 - Conseil de prudence: Élimination. 11 - 11.1.4. Informations toxicologiques. 12 - 12.1. Toxicité.
Texte des phrases de risques présentées en Section 3	<p>R21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R22 - Nocif en cas d'ingestion. R34 - Provoque des brûlures. R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau. R38 - Irritant pour la peau. R41 - Risque de lésions oculaires graves. R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R62 - Risque possible d'altération de la fertilité.</p>
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Acute Tox. 4: H312 - Nocif par contact cutané. Skin Corr. 1B: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.</p>
Étiquetage du contenu	<p>fragrances allergisantes 0% - < 5%</p>

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

Elsan Rinse (Draft)

Révision 6 (Draft)
Date de révision
